



DECLARATION FSU – CSA DU 23 JANVIER 2024

Madame le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CSA académique,

La FSU remercie les services pour les documents reçus en amont du groupe de travail qui s'est tenu mardi 16, conformément aux engagements exprimés l'an dernier.

Mensonges et calomnies ! Dès sa première sortie, la ministre a cru bon de se lancer dans une attaque en règle contre les personnels du service public d'éducation dont on venait de lui confier la charge ! J-M Blanquer nous avait habitué au mépris, mais parvenir à se déconsidérer aussi rapidement auprès des personnels, on n'avait pas vu ça depuis Claude Allègre.

Mais le message envoyé aux parents d'élèves est également désastreux. Alors qu'elle est comptable de la dégradation des conditions de travail des personnels et des élèves, elle légitime l'évitement et l'entre-soi qui fragilisent les fondements mêmes de l'école et au-delà, notre modèle républicain.

Il est inutile d'en dire plus, notre ministre à mi-temps s'est déqualifiée elle-même dès sa première prise de parole. Alors que nous en sommes à notre 4ème ministre en deux ans, on mesure bien qu'elle pourrait ne pas faire long feu mais que cela importe peu puisque le premier ministre a affirmé qu'il emmenait la cause de l'école avec lui à Matignon, et que le président de la République a fait de l'éducation son domaine réservé.

Notre vrai sujet de préoccupation, au-delà de la communication calamiteuse de la ministre, c'est que ses propos révèlent au grand public la politique assumée de transformation du système éducatif pour mettre en œuvre une école à plusieurs vitesses, et remettre en cause le sens de nos métiers.

Du fait de l'existence d'un réseau privé sous contrat qui s'affranchit des règles communes, le système actuel est ségrégatif favorise l'entre-soi, y compris dans l'accès à l'enseignement supérieur.

La FSU refuse de considérer l'état de fait comme une fatalité.

Les inégalités ne font que se renforcer depuis 7 ans à la faveur des politiques et des réformes menées par E. Macron. Le « choc des savoirs » annoncé par Gabriel Attal en piochant directement dans les programmes réactionnaires de l'extrême droite, de Zemmour à Le Pen, ne fera qu'aggraver les écarts. Mais on a en définitive le sentiment que c'est presque désormais un choix assumé.

Nous avons bien mesuré à quel point le jeune ministre avait fait preuve d'agilité dans ses fonctions puisqu'il a réussi à faire croire qu'il créait des emplois alors qu'il en supprimait. Le PLF 2024 acte bien la suppression définitive de 1709 emplois dans le 1er degré et 484 dans le second. Mais par la grâce du « schéma d'emploi complémentaire » seuls 650 emplois disparaissent dans le 1er degré et 574 apparaissent dans le 2d degré.

Concernant le premier degré

Alors que la baisse démographique pourrait être profitable pour reconstituer les RASED, mettre en place le dispositif plus de maîtres que de classes, créer des postes de remplaçants à la hauteur des besoins, ce sont 219 ETP qui seront supprimés à la rentrée dans le 1er degré dans l'Académie. La FSU dénonce le manque d'ambition de notre gouvernement pour l'école publique avec cette nouvelle dotation négative.

La FSU estime que pour pouvoir assurer notamment tous les remplacements de courte durée et les départs en formation, les moyens de remplacements doivent être au moins égaux à 10% des effectifs, alors qu'à l'heure actuelle ils ne représentent que 8% des effectifs. (Il semblerait bien que ce soit insuffisant puisque des autorisations d'absence ont été refusées à des collègues pour participer à un stage de formation syndical au motif que l'état du remplacement ne permet pas d'assurer le service). Pour le Nord il manque donc un peu plus de 50 postes de remplaçants quand on supprime 130 postes d'enseignants. Dans le Pas-de-Calais, l'an dernier, en moyenne, 92 classes chaque jour étaient sans enseignant, 200 pour le Nord. Et quand un-e enseignant-e n'est pas remplacé-e, c'est toute l'école qui souffre. Les BDFC sont de nouveau sollicités cet hiver pour assurer des remplacements ordinaires, ce qui pénalisera encore davantage la formation continue des enseignant-es.

Pas davantage d'amélioration des conditions de l'école inclusive, alors que plus de 1600 élèves notifiés attendent toujours une place en ULIS dans notre académie. Les élèves d'Ulis école qui s'assoient sur les bancs de nos classes compteront ils cette année dans la répartition des moyens pour la carte scolaire ? Par ailleurs, la volonté affichée de la mise en place du plan autisme n'est qu'une façade puisque les moyens financiers ne sont pas à la hauteur des besoins de l'ARS qui n'a pas pu ouvrir toutes les structures prévues. Ce plan verra-t-il jour l'année prochaine avec tous les moyens à la hauteur des besoins pour réussir une véritable école inclusive exigeante et bienveillante à la fois pour les élèves à besoins éducatifs particuliers et pour les personnels enseignants et AESH qui mettent chaque jour toute leur énergie à faire réussir chacun de leurs élèves ?

Concernant la préparation de la rentrée dans le second degré

La réalité académique est que le schéma d'emplois affiche un solde négatif de 104 et que c'est donc avec une enveloppe à la baisse que vous allez devoir demander de mettre en œuvre - sans aucun texte réglementaire - les nouvelles orientations nationales que sont les groupes de niveau, et l'expérimentation des « prépa lycée », en plus des priorités académiques. Et ne parlons même pas du doublement de l'EMC et du théâtre, du "plus de sport au collège"...

Mais contrairement aux annonces très médiatisées, le choc des savoirs ne se traduit pas par un choc des moyens : les groupes de niveaux, qui vont pourtant complexifier le fonctionnement des collèges et Segpa, casser le groupe-classe et séparer les élèves, seront d'abord financés sur des redéploiements (l'heure de techno supprimée en 2023) ... et en augmentant le nombre d'élèves par classe dans les collèges du Nord ayant les plus faibles IPS par exemple... Un comble !

Pas de volontarisme en la matière, mais simplement une approche ségrégative dont on veut imprégner l'Ecole de la République.

D'ailleurs les moyens, présentés à tort comme nouveaux, ne sont pas de "postes", mais des capacités de rémunérations complémentaires, qui ne sont pas attribués définitivement à l'académie, et qui ne se traduiront pas par l'apport de personnels titulaires supplémentaires.

Pour résumer: Comment peut-on une nouvelle fois dire que l'on veut faire toujours plus en donnant toujours moins ?

Le rectorat, conscient de cette impossibilité à la fois budgétaire et lié à la crise de recrutement, prévoit-il déjà le recrutement d'une centaine de contractuels notamment en Français pour assurer les enseignements ainsi "financés".

Les suppressions de postes massives imposées pour la rentrée inquiètent l'ensemble des collègues. Comment accompagner dans ces conditions l'ensemble des élèves dans leur parcours de réussite scolaire ? Comment lutter contre le décrochage scolaire ? Contre le harcèlement en milieu scolaire quand on retire 2 postes de CPE alors que les besoins explosent ?

Dans les Lycées Généraux et Technologiques, les postes sont une nouvelle fois amputés de 53,5 ETP en heures postes et de 66 ETP en HSA. Alors que les effectifs dépassent déjà souvent 35 élèves, que les marges sont réduites à peau de chagrin, cette réduction de moyens va encore accentuer les problèmes et tendre les répartitions de services et provoquer des mesures de carte scolaire.

Depuis la réforme Blanquer, le H/E a fondu dans l'ensemble des formations (voie G et T). Certes la part sociale -qui a pris de l'ampleur ces quatre dernières années - permet de limiter la casse et de tenir compte de la difficulté sociale là où elle

est forte, mais force est de constater toutefois que les LGT perdent des moyens depuis une dizaine d'années. Sur l'évolution de la carte des formations, peu de changements, les demandes d'ouvertures, dès lors qu'elles sont cohérentes avec l'offre de formation existante dans l'établissement et dans le bassin, sont acceptées par le rectorat, mais il s'agit bien souvent d'un cadeau empoisonné. En effet, la multiplication des spécialités dans la voie Générale, au sein d'un établissement, élargit certes les possibilités de choix d'orientation pour les élèves, mais devient un casse-tête à financer. Dans la voie technologique, les séries STL et STI2D sont toujours en souffrance malgré le volontarisme affiché par le rectorat. Ce volontarisme ne doit pas faire oublier les autres séries de cette même voie qui ont la particularité d'accueillir un public socialement et scolairement fragile, et qui demandent de vrais moyens pour accompagner sa réussite.

Concernant le post-bac, pour la 1re fois depuis très longtemps, des réductions de capacité voire des fermetures de STS ont lieu (7 réductions de capacité et 3 fermetures). L'extraordinaire et incontrôlable financement par l'Etat des emplois d'apprentis dans le secteur privé continue de créer un effet d'opportunisme pour les entreprises qui attirent artificiellement les étudiants vidant par la même occasion les viviers de la formation initiale sous statut scolaire. Voilà comment l'Etat, via les impôts des contribuables à hauteur de 20 millions d'euros, quasi nationalise une partie des emplois privés.

Quant aux CPGE, là encore, pour la première fois depuis longtemps, des demi-sections sont supprimées en 2e année faute d'un nombre suffisant d'inscrits. Si la tendance semble s'inverser en termes d'effectifs pour les 1res années de CPGE, il conviendra de rester vigilant sur la difficulté pour ces formations à attirer leur public.

Concernant les lycées professionnels et plus particulièrement la mesure phare pour la terminale bac pro de la ministre déléguée Grandjean, on avance là aussi au pas de charge. EN l'absence du moindre vote favorable en CSE, fait inédit, c'est bien à moyens constants que l'on prévoit sur tout le territoire des changements en profondeur pour la rentrée 2024, et ce, une fois n'est pas coutume, avant même que les grilles horaires réglementaires ne soient promulgués. Une provocation de plus, un discrédit de plus sur une école publique que l'on fait marcher sur la tête. Cette réforme, si elle est appliquée provoquera des bouleversements majeurs pour les personnels et les élèves. La FSU, Madame la Rectrice, demande au ministère de revenir sur cette réforme et d'engager de véritables négociations pour éviter dans les LP de l'académie de Lille une rentrée 2024 sous tension, ajoutant un peu plus au malaise d'une école publique en crise.

Des crises? Notre académie en a connu récemment et d'ampleur.

Il faudrait être déconnecté du terrain pour ne pas voir que les équipes éducatives et les agents ont besoin de souffler en retrouvant de la stabilité, du temps, du calme, de la sérénité, de la continuité pédagogique de la maternelle à l'université.

C'est pourtant tout le contraire qu'on leur propose en leur insufflant de mener tout de front et au rythme des annonces médiatiques d'un gouvernement hors-sol.

C'est notamment pour ces raisons qu'une large intersyndicale sera en grève le 1er février.

Concernant le Point 2: LDG carrières et promotions:

L'analyse des documents et les échanges en GT laissent apparaître que les leviers de résorption ne sont pas toujours activés. Ces questions sont d'autant plus pressantes que, par exemple, les nouvelles modalités d'accès à la classe exceptionnelles risquent d'accroître les inégalités existantes et que nous n'avons pour l'heure toujours aucune réponse de la part de l'administration sur la manière dont elle compte éviter de creuser davantage les inégalités de carrière.